

DEC140833DR14

Décision donnant délégation de signature à Mme Claire Thouailles pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR5549 intitulée Centre de Recherche Cerveau et Cognition

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 11A004DSI du 4 janvier 2011 approuvant le renouvellement de l'unité UMR5549, intitulée Centre de Recherche Cerveau et Cognition ;

Vu la décision n° 140053INSB du 24 février 2014 portant nomination de M. Simon Thorpe aux fonctions de directeur de l'unité susvisée ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Claire Thouailles, AI, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

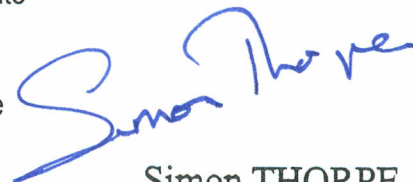
Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Toulouse, le 20/03/2014

Le directeur d'unité

M. Simon Thorpe



Simon THORPE
Directeur du Centre de Recherche
Cerveau et Cognition

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014